

Aude : comment la cour administrative d'appel de Toulouse a conforté le préfet et son refus des éoliennes d'Ostwind

ABONNÉS 

Depuis ses débuts, le projet d'Ostwind aux Martys suscite une vaste opposition, de l'association Vent mauvais, mais aussi d'agriculteurs ou encore d'élus, de l'Aude et de la ville de Mazamet. / Independent - BOYER Claude



Environnement, Carcassonne, Narbonne

Publié le 17/02/2024 à 07:01

Antoine Carrié

[Écouter cet article](#)

Powered by **ETX Studio**

00:00/05:27

Le 1er février, un arrêt de la cour administrative d'appel de Toulouse a confirmé la légalité de l'arrêté du 15 septembre 2021, par lequel le préfet de l'Aude avait refusé l'autorisation environnementale d'installer et d'exploiter quatre éoliennes en montagne Noire, sur la commune des Martys.

Un arrêt au cœur d'un feuilleton

Un sévère avis défavorable du commissaire-enquêteur, en mars 2021, suivi, en septembre 2021, d'un arrêté préfectoral de refus de demande d'autorisation environnementale d'exploiter : il y a près de trois ans, déjà, le dossier d'Ostwind, et ses quatre éoliennes (de 3 MW et 125 m de hauteur) projetées sur la commune des Martys, vivait une étape majeure pour un feuilleton commencé en 2015. Un rejet préfectoral qui ne marquait cependant pas

la fin de l'histoire, avec le recours engagé par Ostwind devant la cour administrative d'appel (CAA) de Toulouse. Il aura fallu, comme dans tous les dossiers liés aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), s'armer de patience pour connaître l'issue - d'ailleurs pas forcément définitive - du feuilleton.

A lire aussi : [Aude - Les Martyrs : le sévère avis défavorable du commissaire enquêteur sur le projet éolien](#)

Le 1er février 2024, la CAA a confirmé la légalité de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2021, et rejeté le recours d'Ostwind (plus précisément de la SEPE Les Martyrs, société en charge du projet). Au cœur de l'arrêt, deux essentiels motifs : des *"enjeux patrimoniaux importants"*, avec la proximité de *"très nombreux sites ou monuments historiques ou classés"*, de l'ancienne église de Cubserviès aux châteaux de Lastours en passant par la chute de Cubserviès ; mais aussi *"un effet de mitage de nature à dévaloriser le paysage naturel"*, et des *"trouées introduites par le projet"* et un *"terrassement"* de nature à modifier *"l'ambiance paysagère en artificialisant les lieux"*.

L'évidente satisfaction des opposants

Dans ce dossier hautement symbolique au cœur d'une montagne Noire concentrant près de 30 % de la production éolienne audoise, l'association Vent mauvais, la Ville de Mazamet et le GAEC Lassalle, exploitant de la ferme des Moussels, directement concerné par l'impact envisagé des éoliennes, avaient décidé de soutenir l'arrêté préfectoral contesté par une intervention volontaire dans la procédure, et avaient donc, comme la préfecture, répondu au mémoire en recours d'Ostwind.

La satisfaction est donc évidemment là pour Patrice Lucchini, à la tête de Vent Mauvais. Mais avec à l'esprit la possibilité pour le porteur de projet de se pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat : ce mardi 6 février, le directeur adjoint d'Ostwind, Didier Schlienger, se contentait de *"prendre acte"* de l'arrêt et se refusait à *"tout commentaire"*. Sans pour l'heure se positionner sur un potentiel dernier combat juridique, à mener alors que la roue semble clairement tourner pour l'éolien terrestre dans l'Aude : le 16 janvier, lors de son point presse de rentrée, le préfet de l'Aude Christian Pouget considérait que, sur l'éolien au sol, *"on a presque atteint un optimum, et on est plutôt sur des stratégies de repowering (hausse de la puissance) de l'existant que sur de nouvelles implantations"*.

Une bataille en montagne Noire qui continue

Ostwind débouté, l'association Vent mauvais n'en a pas pour autant fini avec sa bataille contre un déploiement jugé démesuré de l'éolien. Devant la CAA de Toulouse, la SAS Parc des Ailles s'était portée en intervention volontaire en soutien d'Ostwind. Une société dont le projet voisin de deux éoliennes de 3MW et 125 m de hauteur, que Vent mauvais estime *"en continuation et association de celui d'Ostwind"*, avait été retoqué par le préfet de l'Aude le 30 juin 2022, avant même l'enquête publique.

A lire aussi : [Éolien dans l'Aude : le projet des Martyrs retoqué, avis favorable pour celui d'Arfons](#)

Un refus visiblement insuffisant pour refroidir les porteurs : car c'est désormais un dossier de 3 à 5 éoliennes, sur le même site des Ailles/Les Moussels, avec l'entrée dans la bataille d'Enercoop, qui est dans les tuyaux, en misant sur son caractère participatif, pour porter "*le premier parc éolien citoyen en autoconsommation collective de la montagne Noire*". Et de vanter, sur des flyers allègrement distribués en porte-à-porte aux habitants des Martyrs, les précieux avantages attendus : "*Un tarif stable sur le long terme (30 ans) et de 30 % moins cher que le tarif réglementé de vente*" de l'électricité pour les habitants qui investiraient dans le projet ; mais aussi les précieuses "*retombées fiscales*" pour les collectivités (mairie et CdC) "*d'au moins 50 000 € par an*", et une "*proposition de comptes courants d'associés rémunérés à 5 % pour les personnes physiques et morales*". Pas de quoi convaincre Vent mauvais, on s'en doute. Pas plus que le maire des Martyrs qui, lors des vœux à la population, ne s'est pas privé d'afficher son opposition.

Repowering du Haut-Cabardès : quand la concertation paye

Le 31 mars 2023, le Pôle énergies renouvelables de l'Aude consacrait une partie de sa séance au projet de repowering du parc du Haut-Cabardès : un site éolien sur les communes de Pradelles-Cabardès et Cabrespine, mis en service en 2006, avec 16 mâts d'une hauteur de 99 m en bout de pôle et d'une puissance totale de 20,8 MW. En 2019, QEnergy présentait son projet de renouvellement, sur la base de 12 éoliennes, pour une puissance totale de 50,4 MW et une hauteur de 150 mètres. Trop haut, trop nombreuses pour les associations et des élus. De quoi nécessiter l'intervention du syndicat audois d'énergies et du numérique (Syaden) comme médiateur : avec à la clé la révision du projet, ramené à 9 éoliennes de 125 m de haut. "*Le projet a pas mal évolué, et dans le bon sens*", constate Patrice Lucchini, de Vent mauvais. Une satisfaction également fondée sur l'assurance d'une enquête publique pour le projet, et non d'un simple porter à connaissance. En attendant l'enquête projetée en 2025, QEnergy a lancé en janvier 2024 une concertation préalable qui s'achèvera le 10 mars. Avec notamment au programme une permanence d'information le 21 février dans les mairies de Pradelles et Cabrespine.

[Voir les commentaires](#)

Vous souhaitez suivre ce fil de discussion ?

[Suivre ce fil](#)

Réagir



Ajouter un commentaire

Publier mon commentaire

Lire la charte de modération

Les commentaires (12)

Bonobo Il y a 2 jours Le 17/02/2024 à 11:08

SIGNALER UN ABUS

Les anti éoliennes se trouvent chez les vieux , il suffit de patienter un peu ... Le monde changera sans eux , ils seront morts .

Anonyme63234 Il y a 1 jour Le 18/02/2024 à 00:55

SIGNALER UN ABUS

Vous trouverez difficilement plus supporter du renouvelable, et bien sur, des éoliennes que moi.

Serge Rochain, 82 ans, Narbonne

RÉPONDRE

Christian 11 Il y a 2 jours Le 17/02/2024 à 10:19

SIGNALER UN ABUS

La France est un pays où ce ne sont plus les politiciens qui décide mais les associations, et les juges administratifs.

RÉPONDRE

Anonyme63234 Il y a 2 jours Le 17/02/2024 à 10:09

SIGNALER UN ABUS

Les alignements de pylônes de la THT visibles tout autour de Narbonne sur les collines environnantes sont très beaux... Aucune protestation ! Ha oui... Ça ne fait pas d'ombre au nucléaire... Ça lui est même indispensable.

Serge Rochain

Courageus Il y a 1 jour Le 17/02/2024 à 21:07

SIGNALER UN ABUS

L'éolien sans câble... et bientôt l'eau et le gaz dans le même tuyau.

Anonyme63234 Il y a 1 jour Le 18/02/2024 à 00:51

[SIGNALER UN ABUS](#)

Ce ne sont pas les câbles conducteurs qui sont disgracieux, ce sont les pylônes. Et l'éolien, s'il ne se passe pas de conducteurs, se passe très bien de pylônes, car les puissances véhiculées depuis n'importe quel parc éolien sont de l'ordre du MW et non du GW comme depuis les centrales nucléaires ce qui fait qu'ils se contentent de MT qui se satisfont de lignes souterraines et non de THT qui imposent les lignes aériennes car en souterrain le THT à 400 000 volts est hors de prix. Regardez bien, jamais aucune ligne aérienne ne part d'un parc éolien ou d'un PPV. Ils rejoignent tous les stations RTE/ENEDIS en souterrain.

ici et là2 Il y a 12 heures Le 18/02/2024 à 22:57

[SIGNALER UN ABUS](#)

ce que vous décrivez est une conséquence des luttes et des accords trouvés.... pas une cause...! si la HTA n'était que souterraine la plupart des pylônes de notre quotidien auraient disparu;

Anonyme63234 Il y a 10 heures Le 19/02/2024 à 01:10

[SIGNALER UN ABUS](#)

@ici et là

Qu'est ce que l'Hypertension artérielle vient faire là dedans ?

ici et là2 Il y a 27 minutes Le 19/02/2024 à 11:21

[SIGNALER UN ABUS](#)

HTA Haute tension catégorie A seuil haut 75000 V
HTB haute tension au delà : de 75000 à 400 000v
TBTA très basse tension jusqu'à 12v
TBTB jusqu'à 50v
....etc etc

Anonyme63234 Il y a 12 minutes Le 19/02/2024 à 11:36

[SIGNALER UN ABUS](#)

@ici et là 2

Mais les parcs de renouvelables ne sont pas concernés, ils se contentent en de la MT qui est toujours en souterrain. Montrez une seule photo d'un parc éolien ou solaire où l'on voit le premier pylône d'une ligne aérienne !

[RÉPONDRE](#)

[Voir plus de commentaires](#)

Les plus lus

Guerre en Ukraine.

1 Guerre en Ukraine : si rapide qu'il est indétectable... pour la première fois, la Russie a tiré son nouveau missile hypersonique Zircon sur l'Ukraine

2 **Sécheresse.** Sécheresse : il remplit sa piscine malgré l'interdiction et place un aimant sur le compteur d'eau pour masquer sa consommation excessive, l'homme finalement dénoncé par son voisin

3 **Guerre en Ukraine.** Guerre en Ukraine : 500 chars et 40 000 soldats massés pour un assaut imminent... après la prise d'Avdiivka, la Russie part déjà à la conquête de Koupiansk

4 **Guerre en Ukraine.** Guerre en Ukraine : deux Il-76 et trois Mi-8... l'agence du transport aérien russe aurait fourni des avions et des hélicoptères à l'armée ukrainienne

5 **Guerre en Ukraine.** VIDEO. Guerre en Ukraine : une première dans l'histoire de l'humanité, l'Ukraine a tiré sa nouvelle bombe GLSDB

À lire aussi de Environnement

1 **Télé - médias.** Pyrénées-Orientales : Collioure sélectionnée par l'émission "Le village préféré des Français"

2 **Environnement.** Lézignanais : des actions pour le Plan climat, air, énergie territoriale

3 **Faits divers.** Narbonne : un appartement détruit par les flammes, rue de la Monnaie

4 **Canigó.** Pyrénées-Orientales - Renouveau du label Grand Site de France du Canigó : les débats sont ouverts en Conflent, dans le Haut-Vallespir et le Ribéral

5 **Environnement.** Chômage du canal : des travaux en passe de se terminer

L'INDEPENDANT

Découvrez tous nos
magazines et hors-séries.

Accédez à la boutique



À lire aussi de Les Martys

- 1 **Faits divers.** Près de Carcassonne : un motard grièvement blessé après avoir heurté un parapet en montagne Noire
- 2 **Cyclisme.** Randonnée des Martys en course
- 3 **Culture et loisirs.** Réunions des référents cultures de la Montagne Noire
- 4 **Agriculture.** Montagne noire : les scolaires à la rencontre du monde agricole et des zones humides
- 5 **Agriculture.** Salon de l'agriculture : les éleveurs audois de Gasconnes des Pyrénées remportent plusieurs prix